

L'importance des milieux humides dans le développement d'une communauté viable

Mémoire soumis

à

**la Communauté métropolitaine
de Québec**

**Dans le cadre de la consultation publique sur le
Projet d'énoncé de la
vision stratégique du développement**

par

**Canards Illimités Canada
710, rue Bouvier, bureau 260
Québec (Québec)
G2J 1C2
Tél : (418) 623-1650
www.canards.ca**

25 septembre 2004



Canards Illimités Canada
LA SOCIÉTÉ DE CONSERVATION

Résumé des recommandations

Nos recommandations suivent trois grands axes : l'identification des milieux humides, la connaissance d'outils législatifs avec au besoin le développement d'outils appropriés et la sensibilisation.

1. Développer une connaissance des milieux humides

- Identifier les milieux humides sur le territoire afin de mettre en œuvre leur conservation

2. Développer une connaissance et une meilleure application des outils de planification

- Mieux connaître les outils de planification actuels
- Mieux se servir de ces outils pour une gestion intégrée des ressources naturelles
- Développer des outils mieux appropriés au contexte actuel

3. Sensibiliser la communauté québécoise

- Remplacer les perceptions négatives par la reconnaissance des rôles et des valeurs des milieux humides et des bénéfiques environnementaux, sociaux et économiques associés à leur conservation

Le profil de l'organisme

Canards Illimités Canada (CIC) est une société de conservation privée à but non lucratif créée il y a 65 ans. Elle a pour mission de conserver les milieux humides et les habitats qui s'y rattachent au bénéfice de la sauvagine nord-américaine et de promouvoir un environnement plus sain pour la faune et les humains. Depuis 1976, CIC a investi au Québec près de 55 millions de dollars pour aménager, protéger et restaurer des milieux humides. Quelque 25 000 hectares répartis sur près de 190 sites ont été conservés.

Depuis 2003, CIC travaille en partenariat avec la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ), la Ville de Québec et le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) dans le contexte d'un projet de conservation intégrée des milieux humides sur le territoire de la CMQ.

L'importance des milieux humides dans le développement d'une communauté viable

Le contexte actuel

Malgré les nombreux bénéfices que les milieux humides procurent pour la faune, la flore et l'humain, ces écosystèmes disparaissent à un rythme fulgurant au profit de l'étalement urbain. Au cours des dernières décennies, plusieurs milliers d'hectares de milieux humides au Québec ont été remblayés ou asséchés pour permettre le développement résidentiel, commercial ou industriel, l'expansion du réseau routier et l'intensification des activités agricoles. Le long du fleuve Saint-Laurent, entre Cornwall et Matane, 4 000 hectares de milieux humides ont disparu à proximité des grandes villes et des zones agricoles. Au Canada, on estime que près de 70 % des milieux humides en zone agricole ou urbaine ont déjà disparu.

Cette perte engendre des conséquences importantes aujourd'hui sur les habitats, la faune et la flore associés à ces milieux, sur la qualité de l'eau, la santé humaine et, enfin, sur la qualité de vie des collectivités. C'est particulièrement inquiétant en zone urbanisée où plusieurs milieux humides ont été détruits parce que la réglementation en vigueur ne permettait pas de les protéger de façon appropriée. D'autres ont même été perturbés au point de ne plus remplir leurs rôles écologiques. Trop souvent, ce n'est qu'une fois le milieu naturel disparu qu'on réalise les services que ce dernier fournissait.

Une volonté affirmée

Le contexte politique actuel indique clairement une volonté politique parmi les décideurs en faveur de mesures pour la conservation des milieux humides. La récente *Politique nationale de l'eau* (PNE) du gouvernement québécois, qui a clairement reconnu les rôles et les valeurs des milieux humides, témoigne de cette volonté. Dans le même sens, en juillet 2003, la Société de la Faune et des parcs du Québec (maintenant le MRNFP) annonçait des investissements de 2,5 millions de dollars pour la protection de milieux humides.

En 2003, le gouvernement québécois a, par ailleurs, signifié à la CMQ, dans *Les orientations gouvernementales en matière d'aménagement pour le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ)*, des attentes relatives à la protection et à la restauration des milieux humides, dont les suivantes :

- *Inventorier et caractériser, dans le schéma d'aménagement et de développement, les territoires d'intérêt naturel ou écologique, les boisés, les milieux humides, les plans d'eau et déterminer les mesures de protection et de restauration nécessaires;*

- *Dans la foulée de la Loi sur les réserves naturelles en milieu privé et du projet de loi sur la conservation du patrimoine naturel, préciser, dans le schéma d'aménagement et de développement, tout site ou **paysage naturel exceptionnel** ou tout **écosystème fragile** qui pourrait être désigné comme **territoire d'intérêt écologique** ou comme **site de conservation**, et lui accorder une protection de base.¹*

Dans un contexte en faveur de la conservation et de la protection des milieux humides et de l'utilisation durable de la ressource eau, Canards Illimités Canada travaille en partenariat avec la CMQ et la Ville de Québec sur la conservation intégrée des milieux humides de la CMQ. Cette collaboration est importante, non seulement en permettant de connaître les milieux humides afin d'identifier les priorités d'action, mais également en réalisant les actions concrètes.

Canards Illimités Canada souhaite que les milieux humides deviennent une priorité environnementale des élus municipaux

1. Développer une connaissance des milieux humides

- Identifier les milieux humides sur le territoire afin de mettre en œuvre leur conservation

Nous croyons que la première étape de conservation des milieux humides en milieu urbain est de les identifier sur le territoire. Dans le contexte urbain, une connaissance plus fine est requise. Avec une telle connaissance, les décideurs pourraient effectuer des choix de développement éclairés, et ce, à partir d'une vision d'ensemble des milieux humides de leur territoire.

La reconnaissance des milieux humides sur le territoire de la CMQ est également importante pour répondre au défi démographique indiqué dans la vision stratégique et pour atteindre le développement économique visé. Il a été démontré que la présence des milieux naturels en milieu bâti contribue à une meilleure qualité de vie. Donc, ils sont un attrait enrichissant recherché par les entreprises, les citoyens, les immigrants et les visiteurs. Dans un contexte économique concurrentiel, les collectivités viables optant pour un développement durable représentent un facteur d'attrait et de compétitivité, voire de vitalité économique.

Nous souhaitons que la CMQ prenne conscience des milieux humides sur leur territoire et favorise la conservation de ces milieux dans les développements à venir.

¹ Gouvernement du Québec (Décembre 2002). *Orientations gouvernementales en matière d'aménagement pour le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec.*

2. Développer une connaissance et une meilleure application des outils de planification

- Mieux connaître les outils de planification actuels
- Mieux se servir de ces outils pour une gestion intégrée des ressources naturelles
- Développer des outils mieux appropriés au contexte actuel

Afin de conserver et de mettre en valeur un patrimoine naturel comme les milieux humides, la CMQ devrait favoriser un développement cohérent de la trame urbaine, en harmonie avec le milieu naturel. Cependant, comme il est mentionné dans la vision stratégique, il y a une insuffisance de connaissances sur les outils légaux d'aménagement du territoire. Par conséquent, on constate une absence d'intégration de la protection et de la mise en valeur des milieux humides dans la planification du développement du territoire de la CMQ et ses MRC et municipalités. En outre, on constate des lacunes au niveau des outils existants de planification urbaine. Par exemple, la *Politique sur la protection des rives, du littoral et des plaines inondables* a constitué l'une des premières initiatives en la matière, mais de nombreux problèmes d'application sont relevés sur le terrain. De plus, elle n'inclut pas tous les types de milieux humides.

Selon les orientations que le gouvernement du Québec a conçues en matière d'aménagement du territoire, la CMQ devrait s'appuyer sur :

« une vision d'ensemble de la problématique, de la connaissance, de la concertation et de la coordination des interventions »²

Une telle gestion intégrée des ressources naturelles associées aux milieux humides sur le territoire de la CMQ sera un atout au sein d'une **communauté mieux aménagée**.

D'ici 2006, date à laquelle on prévoit déposer le schéma d'aménagement métropolitain, les mesures devraient être mise en place afin d'assurer la préservation et la mise en valeur des milieux humides. On souhaite que la CMQ collabore avec les ministères du Québec (ministère de l'Environnement, ministère des Affaires municipales) dans la révision des lois (Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, Loi sur la qualité de l'environnement) et dans l'élaboration des politiques qui permettent de mieux conserver les milieux humides.

² Gouvernement du Québec (Décembre 2002). "Orientations gouvernementales en matière d'aménagement pour le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec."

3. Sensibiliser la communauté québécoise

- Remplacer les perceptions négatives par la reconnaissance des rôles et des valeurs des milieux humides et des bénéfices environnementaux, sociaux et économiques associés à leur conservation

La sensibilisation à la fois de la population et des décideurs élus est une autre problématique à affronter. Cependant elle constitue l'un des aspects préalables de la conservation des milieux humides. Alors, il est impératif de changer la perception négative que peuvent avoir certains décideurs municipaux à l'égard ces milieux. Également, il faut éduquer les jeunes à la conservation des milieux humides de leur ville et leur quartier.

Les milieux humides remplissent de multiples fonctions écologiques, dont leur non-respect pourrait engendrer des coûts économiques importants. Une **communauté plus saine et plus durable** doit être sensibilisée aux bienfaits de ces milieux humides et être consciente des coûts engendrés par les impacts associés à la destruction et la perturbation des milieux humides. Si nous ne les préservons pas maintenant, nous payerons le prix plus tard.

La prise de décision de la CMQ influence le paysage du territoire et l'intégrité des milieux humides à long-terme. Nous croyons que la CMQ devrait s'engager à connaître les rôles et les valeurs des milieux humides, mentionnés ci-dessous, et les communiquer aux citoyens.

- **La filtration et la purification des eaux**

Ces fonctions sont très importantes quand on voit le nombre croissant de municipalités québécoises qui font face à une détérioration de la qualité de leur eau, à des problèmes d'approvisionnement, à des débordements de systèmes d'épuration des eaux en temps de fortes pluies, au ruissellement des eaux de surface et à la pollution des prises d'eau.

L'approvisionnement en eau potable est un service de base pour les citoyens. Par conséquent, on justifie ainsi largement l'urgence d'agir à la source du problème plutôt que de chercher à multiplier ou à agrandir les usines de traitement et d'épuration des eaux et d'autres infrastructures, dont les coûts se chiffrent en millions de dollars. Des études ont démontré que les bassins versants qui comprennent de 5 à 10 % de milieux humides peuvent assurer une réduction de 50 % de l'intensité des crues, comparativement aux bassins qui n'en possèdent pas. Dans le même ordre d'idée une bande herbacée de 3 mètres réduit de 48 % le volume d'eau ruisselé.³

³ Canards Illimités Canada. Guide d'information sur les milieux humides et les bandes riveraines dans les zones agricoles et forestières. Feuilletts "Les milieux humides. Une composante essentielle de la gestion d'un bassin versant" et "Les bandes riveraines et les haies brise-vent. Un ruban de vie en milieu agricole".

- **La prévention des inondations et de l'érosion**

Les changements climatiques en cours risquent d'occasionner plus d'inondations et également plus d'épisodes de sécheresse, dont les coûts sociaux et économiques (augmentation dans les primes d'assurances, construction des bassins de rétention) pourront remettre en question les modalités de la sécurité publique, une responsabilité municipale. Les milieux humides ont un rôle important de régulateur et de tampon lors d'événements hydrologiques exceptionnels.

En revanche, la conservation des milieux humides pourrait avoir pour conséquence à long terme de réduire le besoin d'investir pour la conception et la réalisation de bassins de rétention, dont le rôle est souvent de remplacer la perte de fonctions que les milieux humides remplissaient gratuitement pour la société. À titre d'exemple, la Ville de Québec devra investir prochainement dix millions de dollars dans la construction de 25 bassins de rétention pour contrer l'érosion de ses rivières urbaines et les érosions annuelles⁴.

- **L'alimentation de la nappe phréatique**

L'imperméabilisation de vastes superficies de sol, conséquence de l'expansion urbaine, conduit à une diminution de la recharge de la nappe phréatique. Dans nos sociétés, l'eau potable est un enjeu crucial, et à long terme, l'approvisionnement en eau risque d'être remis en question. Il est difficile de chiffrer de façon précise les retombées, par exemple, associées à la contamination des eaux. Cependant, on connaît les coûts générés par certaines tragédies de contamination des eaux, telle que celle de Walkerton, survenue en 2000. Les coûts associés à cette tragédie ont été évalués à 64,5 millions de dollars pour une petite municipalité rurale. À cela s'ajoute le coût de la perte en valeur foncière, évaluée à 1,1 million de dollars. Cela aurait pu se produire au Québec où, chaque année, des dizaines de municipalités publient des avis indiquant de faire bouillir l'eau en raison de réservoir municipal, de sources d'approvisionnement ou de réseaux contaminés.

- **Une habitat pour la faune et la flore et le maintien de la diversité biologique**

Les milieux humides abritent une grande diversité de plantes et d'animaux. Le développement urbain perturbe l'équilibre des écosystèmes humides et aquatiques et les habitats qui y sont associés. La dégradation de ces habitats engendre des coûts de restauration et de rétablissement.

- **Les usages récréatifs**

De nombreuses activités récréatives liées aux milieux humides comme la pêche, la chasse, la trappe, l'interprétation de la nature et la détente contribuent à un cadre de vie de qualité pour les citoyens.

⁴ Moreau, E. : "Québec doit mettre 10M\$ pour contrer l'érosion." Le Soleil, 29 août 2003. p. A11.

- **Un intérêt touristique**

Les milieux humides représentent une valeur paysagère et ils ajoutent à l'intérêt touristique. Ils participent donc de façon significative au dynamisme économique local et régional.

- **Un patrimoine naturel**

Les milieux humides constituent sans contredit un patrimoine naturel à préserver de façon durable pour les générations actuelles et futures.

Conclusion

Il est indéniable que la qualité de l'environnement sur le territoire de la CMQ doit être à la base des orientations dans la vision stratégique. Ce n'est pas seulement la reconnaissance, dans les décisions d'aménagement du territoire, des rôles et des valeurs des milieux humides et, dans un sens plus large, des milieux naturels, mais aussi la mise en œuvre d'actions de conservation de ces milieux qui doit être faite. Ce faisant, la CMQ travaillerait en amont des problématiques identifiées dans la vision stratégique et en conséquent, elle sera reconnue comme un modèle de communauté viable au Québec. Pour attirer une population active; pour agir en concurrence économique au plan régional, national et international; pour fournir à ses citoyens une haute qualité de vie, une communauté dans laquelle les espaces naturels et les milieux humides jouent un rôle important dans le développement du milieu urbain.

Canards Illimités Canada souhaite que la CMQ adhère à une meilleure cohabitation des espaces naturels et bâtis et adopte une prise de décision fondée sur une vision d'ensemble du territoire. Une telle vision qui, non seulement intégrera la conservation des milieux humides existants à la planification urbaine et régionale, mais aussi inclura la restauration des milieux humides dégradés et l'aménagement de nouveau milieux humides. À notre avis, la CMQ semble prête à prendre en considération les milieux humides dans son développement. Ce faisant, cette vision stratégique contribue à une meilleure qualité de vie des collectivités.